L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Cinquante-cinquième année. — N° 62 (EDITION DU MATIN) SAMEDI 3 MARS 1900

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Moscron, chez M. Henri Lesoron, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

NOUVEAUX SUCCÈS DES ANGLAIS

◆ *CE NUMERO Comprenant SIX PAGES NE DOIT ÊTRE VENDU QUE 5 CENTIMES* ◆

L'ENTRÉE DE DUNDONALD A LADYSMITH

Tandis que Boërs et Anglais bataillaient l'autre jour avec acharnement sur les hauteurs de Pieter's Hill, le général lord Dundonald, avec deux régiments, opérait un de ces mouvements tournants dont il a le secret, franchissait ou plutôt évitait les lignes ennemies et entrait mercredi soir sans crier gare à Ladysmith.

La garnison de sir George White est donc renforcée et à la veille d'être délivrée, à moins que les Boërs n'aient résolu de livrer un combat décisif au gros de la colonne de secours sur les rives de la Klip.

Cette dernière hypothèse est, en effet, admissible après la lutte acharnée que les Boërs ont soutenue depuis quinze jours du côté de Grobler's Qloof et de Pieter's Hill pour s'opposer à la marche en avant de sir Redvers Buller.

Maintenant que celui-ci vient de quitter le théâtre du dernier combat avec des troupes épuisées par une longue marche et par des engagements meurtriers, ne peut-on supposer que les troupes du général Joubert, au lieu de battre en retraite, sont massées entre Nelthorpe et Ixmbulwana pour empêcher la colonne anglaise d'atteindre Cæsar Camp.

Le cas échéant, les 20,000 Boërs qui se trouvaient naguère devant Ladysmith pourraient sans doute renouveler le coup de Colenso, de Spleenskop et de Vaalkrantz.

Quoi qu'il arrive — le général Joubert et les officiers de son état-major sont meilleurs juges de la situation que les stratèges en chambre qui commentent les opérations à plus de 2,000 lieues du théâtre de la guerre, — les Boërs se seront sans doute arrêtés au meilleur parti qu'il convenait de prendre.

S'ils ne livrent pas bataille à la colonne de sir Redvers Buller et s'ils se retirent vers les frontières du Transvaal, c'est qu'ils croient pouvoir continuer la guerre de ce côté dans de meilleures conditions.

Si, par contre, ils se mesurent dans un combat suprême, décisif avec les troupes anglaises, l'issue de la lutte ne sera peut-être pas celle qu'on prévoit à Londres où l'on escompte par trop à l'avance les résultats de la victoire.

Informations

Le voyage de M. Coppée à Saint-Sébastien

Paris, 1er mars. — M. Coppée, qui se proposait de quitter Paris aujourd'hui pour aller voir M. Déroulède à Saint-Sébastien, a ajourné son départ à la semaine prochaine. A son retour, c'est-à-dire le dimanche 11 mars, M. Coppée s'arrêtera à Angoulême.

Ce qui se passe au bal Bullier à Paris

Paris, 1er mars. — Depuis quelques années, sous l'œil indifférent de la police, il se passe au bal Bullier le jeudi de la mi-carême des scènes qui dépassent tout ce que l'on peut imaginer.

Cette année l'industriel du bal Bullier, mis en goût par ses succès des années précédentes, n'a pas attendu la Mi-Carême, et mardi dernier, a offert, aux étudiants, de révoltantes exhibitions.

M. Dauzon, député du Lot-et-Garonne, vient d'écrire au président du Conseil pour l'informer de ces faits ; il déclare que, ne pouvant souiller la tribune d'un pareil débat, il se propose, si les faits se renouvellent à la Mi-Carême, d'organiser une réunion publique d'étudiants qui l'engagera à faire eux-mêmes la police et à chasser, à coups de canne, les malpropres individus qui le souillent.

Le duc d'Orléans et M. Buffet

Le duc d'Orléans a refusé d'accepter la démission que M. Buffet lui avait remise à la suite de sa condamnation. M. Buffet a prié M. Bezine de le représenter à Paris et d'y prendre la direction de son bureau politique.

L'appel interjeté par l'abbé Ardant contre le jugement d'incompétence du tribunal civil de la Seine.

Paris, 1er mars. — Le directeur de la *Croix de Limoges*, M. l'abbé Ardant, vient de déclarer qu'il fera appel du jugement par lequel le tribunal civil de la Seine se déclare incompétent dans le procès qu'il a intenté contre M. Millerand, ministre du commerce.

L'état de santé du général de Galliffet

Paris, 1er mars. — Le docteur Le Reboulet, dans sa visite de ce matin au ministre de la guerre, a pu constater un temps d'arrêt dans l'évolution de la maladie et il espère que le mieux s'accentuera. On peut donc prévoir que la constitution du général de Galliffet lui permettra de résister et de se rétablir.

Il est cependant fort probable que le ministre n'assistera pas à la séance du conseil sup rieur de la guerre qui doit avoir lieu le 6 courant. Comme le conseil devait, dans cette séance, statuer en qualité de conseil de défense des places fortes à déclasser et à démanteler ainsi que sur la défense des ports de mer, il est probable que la séance sera renvoyée à une date ultérieure.

Les parents des frères de Goncourt déboutés dans leur action en nullité de testament des deux célèbres auteurs

Paris, 1er mars. — La 1re chambre de la cour d'appel de Paris a rendu son arrêt dans l'affaire du testament frères de Goncourt; les héritiers naturels ont été déboutés et condamnés à l'amende et aux dépens du procès.

La procès Zola. — L'attitude des officiers du conseil de guerre. — Démenti officiel

Plusieurs journaux ont annoncé que le ministre de la guerre avait donné aux membres du conseil de guerre qui a eu à juger l'affaire Esterhazy l'ordre de se réunir pour décider s'il y avait lieu de se désister de la plainte en diffamation qu'ils ont portée contre M. Zola.

« Cette nouvelle est inexacte, dit une note *Havas*. Les membres du conseil de guerre, partie civile au procès qui est inscrit au rôle des assises de Seine-et-Oise, ont exprimé le désir d'avoir, au sujet de ce procès, une réunion avant l'ouverture des débats.

» Le ministre de la guerre a autorisé cette réunion. En conséquence, le gouverneur de Paris a adressé un ordre de convocation à chacun des membres du conseil de guerre.

» Le ministre de la guerre n'a jamais entendu peser, de quelque manière que ce soit, sur l'avis ou les décisions des membres du conseil de guerre. »

Congrès des chemins de fer

Paris, 1er mars. — Le IIe Congrès national du Syndicat national des travailleurs des chemins de fer s'est ouvert ce matin, à neuf heures, dans la salle des conférences, à la Bourse du travail. Cette première séance a été consacrée à la vérification des pouvoirs et à quelques questions d'ordre intérieur.

La mort des capitaines Voulet et Chanoine

L'*Indépendance Belge* communique une lettre adressée de Ségou sur le Niger par un fonctionnaire, qui réduisent à néant les bruits semés il y a quelques semaines et aux termes desquels les capitaines Voulet et Chanoine ne seraient pas morts, mais seraient réfugiés chez une peuplade indigène établie en dehors de la zone d'influence effective de la France.

La santé du cardinal Richard

Le cardinal Richard est complètement rétabli : il a repris ses occupations.

Les fêtes de l'Exposition

Le gouvernement a décidé que les fêtes données à l'occasion de l'Exposition ne commenceraient qu'après l'inauguration officielle de celle-ci.

Dislocation de la gauche démocratique

Dans une lettre à M. Maxime Lecomte, président de la gauche démocratique du Sénat, lettre que reproduit l'*Echo de Paris*, M. Badinel, sénateur du Cantal, refuse d'adhérer à la circulaire de ce groupe en date du 14 février, car il entend réserver absolument sa liberté, et donne sa démission de membre de la gauche démocratique.

L'*Eclair* annonce que M. Legludic, sénateur de la Sarthe, a donné également sa démission de membre de la gauche démocratique. Les journaux prévoient de nouvelles démissions.

Au Lycée Saint-Louis

Paris, 1er mars. — Nous annoncions, il y a quelques jours, on s'en souvient, le licenciement du lycée Saint-Louis, à la suite d'une épidémie de fièvre typhoïde qui amena cinq décès parmi les élèves.

Les élèves devaient rentrer hier soir au lycée mais on leur répondit qu'on ne pouvait les recevoir encore. La plupart se répandirent alors dans les brasseries. Ils sont rentrés au lycée jeudi matin.

D'après l'*Eclair* on a acquis la conviction que plusieurs des élèves qui auraient succombé, auraient été victimes d'un empoisonnement.

Legs de 700,000 francs à un hôpital

Perpignan, 1er mars. — Mlle Louise Romeu, âgée de 80 ans, rentière à Perpignan, rue de la Fusterie, décédée hier chez ses nièces, Mlles Courty, vient de léguer à l'hôpital Saint-Jean une très grande partie de sa fortune consistant en titres et valeurs diverses évaluées à 700,000 francs environ.

Explosion à bord d'un navire à Dieppe Dix morts. Quatre blessés

Dieppe, 1er mars. — Au moment du départ du paquebot *France*, à 1 heure 30 de l'après-midi, un tuyau collecteur a crevé. L'explosion a été très forte. Il y a eu dix morts et quatre blessés appartenant à l'équipage.

Les secours aux victimes de l'incendie de Saint-Ouen

Paris, 1er mars. — M. Waldeck-Rousseau fera distribuer aujourd'hui, un second secours de 1,000 fr., aux victimes de l'incendie de St-Ouen.

Le journal le « Rire » interdit en Allemagne

Berlin, 1er mars. — Le journal le *Rire*, vient d'être interdit en Allemagne pendant deux ans.

Important incendie au Creusot

Le Creusot, 1er mars. — Hier soir, à huit heures, un incendie s'est déclaré dans deux vastes bâtiments servant de magasins d'approvisionnements au service de l'artillerie et de l'électricité, et contenant également plusieurs bureaux et dépôts des modèles. On a pu préserver les ateliers d'artillerie situés à côté, mais les magasins ont été complètement détruits.

Les pertes, d'environ huit cent mille francs à un million, sont couvertes par des assurances. Les ouvriers vont être obligés de chômer pendant quelques jours seulement dans les ateliers d'électricité et d'artillerie. Les causes de l'incendie sont encore inconnues. Un pompier, grièvement blessé, a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Lord Rosebery et le parti libéral

Londres, 1er mars. — Lord Rosebery vient de quitter le parti libéral et en témoigne en donnant sa démission de président de l'Association libérale de Midlothian. C'est un événement de la plus haute importance. Par cet acte, lord Rosebery, impérialiste et expansionniste, se sépare du parti qui a fait sa fortune politique.

D'autre part, il ne semble, d'après ses derniers discours, disposé à se jeter dans les bras des conservateurs. Il prend donc, entre les partis, une position d'attente qui pense-t-on ne se prolongera peut-être pas très longtemps. Qu'est-ce, en effet, qui le sépare maintenant des anciens libéraux unionistes, ceux qui se séparèrent de Gladstone et qui ont pour chef M. Chamberlain?

Intéressante découverte scientifique

Toulon, 1er mars. — Nous avons annoncé l'arrivée à Toulon de M. Caillotet, membre de l'Institut. Ce savant est venu pour expérimenter une découverte scientifique qui consiste, pour une armée en campagne ou une ville assiégée, à prendre instantanément la topographie d'une étendue de terrain dans un rayon de dix kilomètres.

La commission a examiné cette topographie si rapidement obtenue et a constaté avec un réel étonnement qu'elle est d'une exécution parfaite dans ses plus petits détails : forts, batteries, routes, chemins, habitations, tout en un mot s'y trouve fidèlement reproduit.

CHOSES ET AUTRES

Un lapsus.

Les amoureux de Mme Madeleine Brohan ont fait revenir sur l'eau le comédien Barré, qui vivait à la même époque.

La première fois que Barré fut invité aux soirées de Compiègne, il était fort intimidé, et demanda à Mme Brohan ce qu'il faudrait répondre si l'empereur lui parlait.

— Il te fera des compliments, dit l'actrice. Réponds lui : « Sire, Votre Majesté est trop bonne. »

Le bon Barré répéta la leçon : mais, devant l'empereur, la présence d'esprit lui manqua, et il s'écria avec sa bonhomie émue :

— Majesté, votre sire est bien bonne !

— C'est pour cela qu'il y a tant d'abeilles sur notre manteau impérial, riposta Napoléon III, qui était un remarquable prince sans rire.

*
* *

Beau cri d'artiste.

En sortant d'une exposition de peinture, sculpture, etc., d'un cercle, un peintre célèbre s'écriait récemment :

— Ah ! si les yeux pouvaient vomir !

ATTENTAT CONTRE UN PRÉSIDENT

Le général Castro. — Pendant une bataille de confetti

New-York, 1er mars. — Une dépêche de Caracas annonce que le président du Venezuela, le général Castro, vient d'être victime d'un attentat dans des circonstances particulièrement curieuses.

Le général était en train de parcourir les rues de la ville pour prendre part aux fêtes du carnaval. Il avait quitté sa voiture et se promenait à pied, lorsque, reconnu par la foule, il fut aussitôt assailli de confetti. Il se défendit de son mieux contre ses agresseurs qui, pour la plupart, étaient des dames de la haute société de la ville, quand tout à coup un coup de feu retentit : c'était un individu qui, profitant de la mêlée, avait tiré à bout portant un coup de revolver sur le président. L'arme, heureusement dévia, et la balle n'atteignit personne.

L'assassin a été aussitôt arrêté et incarcéré. On croit à un complot politique ou au moins à une vengeance politique.

L'ASSURANCE OBLIGATOIRE EN ALLEMAGNE

De récentes statistiques permettent de se faire une idée sur les résultats de l'assurance obligatoire en Allemagne.

En 1898, l'assurance contre les maladies comprenait 8,8 millions d'assurés. D'autre part, le nombre des participants à l'assurance en cas d'accident était de 16,7 millions. Enfin, 8,4 millions d'hommes et 1,3 millions de femmes étaient assurés contre l'incapacité de travail.

Les recettes pour l'ensemble de ces assurances ouvrières pendant la période 1885-1897 se sont élevées à 3,6 milliards de francs et les dépenses n'ont pas dépassé 2,5 milliards.

Le montant total des pensions pour une année est passé de 67,5 millions en 1885 à 320 millions en 1897 et aura atteint vraisemblablement 380 millions en 1899.

La somme totale payée de 1885 à 1899 peut être évaluée à 3 milliards de francs.

LES « REPLATRAGES »

Paris, 1er mars. — Les révélations sur les projets de « replâtrages » de M. Waldeck-Rousseau ont provoqué une grosse émotion. Aujourd'hui, les langues se délient. C'est M. Millerand qui eut, paraît-il, la première idée du remaniement. Il s'était vite rendu compte de la désagrégation de la majorité et du mécontentement qu'avait causé dans le monde socialiste son attitude au pouvoir, mécontentement qui s'est traduit notamment par les attaques de M. Jules Guesde à Roubaix.

M. Millerand pensa qu'il serait bon de débarquer le général de Galliffet dont le rôle est terminé. M. Decrais, dont l'incurie est légendaire, M. de Lanessan aujourd'hui découvert et enfin M. Jean Dupuy, à qui on reproche la tiédeur du *Petit Parisien*.

Il comprit aussi que sa présence au Commerce pendant l'Exposition effrayerait le monde des affaires. M. Millerand imagina une combinaison à laquelle adhéra le président du Conseil.

On créerait pour M. Millerand un ministère ou un sous-secrétariat du travail, ce qui ramènerait au cabinet les voix collectivistes.

M. Waldeck-Rousseau passerait au commerce. On pèserait sur M. de Galliffet, malade, pour l'amener à démissionner. M. Decrais serait débarqué sous un prétexte ou sous un autre ainsi que M. Jean Dupuy. Enfin on laisserait M. de Lanessan se débrouiller avec la discussion de son budget.

L'intérieur laissé vacant par M. Waldeck-Rousseau serait donc dévolu à M. Sarrien : l'agriculture à M. Henri Ricard, la marine à M. Lockroy, les inassouvis de gauche recevraient ainsi satisfaction. Quant aux colonies, l'universel Charles Bos s'est offert, paraît-il, pour les gérer. Pour la succession du général de Galliffet, plusieurs noms ont été prononcés, notamment celui du général Brugère, mais ce nom, comme les autres, a été écarté.

LES MESURES CONTRE LE CLERGÉ

Audition du Président du Conseil par la commission

Paris, 1er mars. — M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, a été entendu cette après-midi par la commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à modifier les articles 204 et 205 du code pénal.

Le président du Conseil a commencé par indiquer les mobiles qui ont inspiré son projet. Il s'est défendu d'avoir voulu faire la guerre au clergé séculier ; et a déclaré n'avoir d'autre but que d'armer le pouvoir d'armes nécessaires susceptibles d'assurer la paix.

Cette déclaration de pince sans-rire faite, M. Waldeck-Rousseau a exposé que en 1810 on s'était préoccupé de réprimer les censures faites en chaire ou par lettre pastorale, mais à cette époque, a-t-il ajouté, on n'a pas prévu le cas de délits analogues commis par la voie de la presse ou par la publicité des réunions publiques, ces deux libertés n'existant pas alors.

Or, la publicité dans ces deux cas étant plus grande et la forme plus vive, le trouble n'en est que plus certain.

M. Delpech Cantaloup demanda au président du conseil pourquoi le projet n'établit pas de distinction entre le clergé rétribué et le clergé libre qui n'a rien à voir avec l'Etat de plus que les autres citoyens.

M. Waldeck-Rousseau, embarrassé, exprima cette opinion dans l'espèce : C'est non seulement les fonctions, mais le caractère de la personne qui crée le délit.

A noter qu'en passant, le Président du Conseil a formulé cet aveu que depuis 1810 il ne s'était élevé que deux fois seulement des difficultés entre le Gouvernement et un dignitaire de l'Eglise ; et ces difficultés vinrent, les deux fois, de Monseigneur Gouthe-Soulard, sous le ministère Fallières d'abord, et puis le ministère actuel.

— Alors, s'est écrié un commissaire, à quoi bon une loi qui réprimera deux délits par siècle ? Le président du Conseil ne répondit pas à cette objection topique. Il invoqua cette autre mauvaise raison que c'était surtout les lettres de cinq évêques adressées à la *Croix* qui avaient déterminé le gouvernement à déposer son projet.

La thèse du Président du Conseil a été jusqu'à présent combattue par le Président de la commission, M. Renault-Morlière, qui a soutenu que les délits pour lesquels le gouvernement demande une loi spéciale, n'étant que des délits de presse, ne relevaient que de cette loi, et que dans ce cas, ce n'est pas le code pénal qu'il faut modifier, mais la loi sur la presse.

« Vous voulez, a ajouté M. Renault-Morlière, atteindre par des peines exceptionnelles les censures ou critiques formulées par les ministres des cultes par la voie de la presse en correctionnalisant ces délits ; vous invitez par le fait les intéressés à la violence, car pour être justiciables de la Cour d'assises il leur suffira de transformer une censure académique en censure diffamatoire ; en créant des catégories vous rendez votre pouvoir illusoire, car la Cour d'assises, vous le savez, acquitte le plus souvent. »

M. Waldeck-Rousseau s'est borné à qualifier de subtile, sans la réfuter autrement, cette judicieuse objection.

Ajoutons qu'en réponse à la question précise d'un commissaire il a confirmé que le projet du Gouvernement devait s'appliquer à tous les ministres des cultes, prêtres ou évêques, aussi bien qu'aux ministres de tous les cultes rétribués par l'Etat.

La Commission, après l'audition du ministre, a décidé de n'aborder l'examen du projet qu'après avoir pris connaissances des lettres des cinq évêques qui ont, d'après, M. Waldeck-Rousseau, inspiré les mesures que réclame le Cabinet.

La commission ne statuera donc que dans une séance ultérieure : tout fait présumer qu'une majorité s'affirmera pour blackbouler l'œuvre du gouvernement.

Ajoutons que s'il faut en croire le *Siècle*, généralement bien informé sur les intentions du gouvernement, M. Waldeck-Rousseau serait décidé à maintenir son projet, même si la Commission le condamnait et de le soumettre à la Chambre du vote favorable de laquelle il se croit certain.

LA GUERRE

dans le Sud de l'Afrique

LA DÉLIVRANCE DE LADYSMITH

Un gros succès. — Une dépêche du général Buller. — L'enthousiasme à Londres

Londres, 1er mars. — Le War Office vient de recevoir la dépêche suivante, du général Buller :

Quartier général du général Lyttelton, 1er mars, 9 h. 05 matin. — Le colonel Dundonald avec les carabiniers du Natal et un régiment mixte est entré dans Ladysmith hier soir.

On annonce que le pays entre moi et Ladysmith est libre de Boërs. Je me dirige sur Nelthorpe.

Londres, 1er mars. — C'est par un soleil radieux que la nouvelle de l'entrée à Ladysmith de Dundonald s'est répandue dans Londres, ce matin, à dix heures, et bien que ce fait ne constitue pas à proprement parler la délivrance de la ville assiégée, tout le monde considère la nouvelle comme telle, et se laisse aller au transport de la joie la plus vive.

La nouvelle est arrivée à la même heure que celle annonçant, mardi dernier, la capitulation de Cronje, et les scènes de l'autre jour se sont renouvelées.

Des employés de la cité, se rendant à leur travail, arrachaient littéralement des mains des camelots les journaux multicolores du soir. On ne voit à l'heure qu'il est, dans la Cité, que visages épanouis.

La nouvelle est parvenue rapidement à Windsor et les cloches de la tour du couvre-feu ont tinté joyeusement pour célébrer l'heureux événement.

Londres, 1er mars. — Ce n'est pas de la joie seulement mais un véritable délire, qu'a provoqué ici la délivrance de Ladysmith. On ne doute pas en effet, que l'entrée de lord Dundonald dans la ville n'implique pas la levée du siège.

Depuis le jubilé, Londres n'avait pas présenté un spectacle si animé et si pittoresque qu'aujourd'hui. Le soleil, qui s'est mis de la partie, favorise la manifestation d'enthousiasme.

Des drapeaux anglais, brandis du haut des impériales des omnibus, provoquent des hourras frénétiques. Certaines personnes même portent des cravates aux couleurs nationales. L'effervescence est aussi grande dans la Cité et au Stock-Exchange.

Un immense drapeau anglais flotte aux fenêtres du Foreign Office. Les églises et les monuments publics sont pavoisés, ainsi qu'un grand nombre de maisons particulières.

UNE AUTRE DÉFAITE DES BOERS

L'entrée du général Clément à Colesberg

Londres, 1er mars. — Un télégramme de Rensburg, daté du 28 février, annonce que le général Clément est entré ce matin à Colesberg et que les Boërs ont été mis en déroute.

Londres, 1er mars. — Voici le télégramme officiel que lord Roberts adresse pour faire connaître l'occupation de Colesberg :

« Paardeberg, 28 février, 8 h. 50 soir. — Le général Clément annonce qu'ayant appris que Colesberg avait été évacuée, il se mit en marche pour occuper Colesberg-Junction, et entra à Colesberg où il fut accueilli avec enthousiasme.

Il s'est emparé d'une certaine quantité de munitions et capturé plusieurs fermiers. Il est retourné ensuite à Rensburg. Il annonce que la voie ferrée est libre et fonctionne jusqu'à la jonction de Lanewelanlans.

» Je donnerai demain des renseignements au sujet de quelques aqueducs qui avaient été détruits par des Boërs.

« Colesberg et Colesberg-Junction sont occupées par nos troupes. »

BRUIT DE LA PRISE DE BLOEMFONTEIN

par le général French

Un télégramme de l'*Agence Fournier* informe que le général French, avec sa division de cavalerie, serait entré à Bloemfontein.

Nous ne notons que pour mémoire ce renseignement qui n'est point confirmé et dont nous ignorons l'origine.

La *Press Association* de Londres, dans une note publiée à trois heures et demie, se fait l'écho de ce bruit, mais ajoute que le War-Office, interrogé déclare « ne pouvoir confirmer la nouvelle ».

Il résulterait cependant de cette déclaration que le général French s'est bien dirigé vers la capitale de l'Orange.

Attaque des Boërs repoussée à Mafeking

Londres, 1er mars. — Une dépêche du Cap, 28 février aux journaux, dit :

« On annonce de Mafeking que les Boërs ont attaqué la ville samedi dernier et qu'ils ont été repoussés sur tous les points.

» Faisant exception à la trêve habituelle du dimanche, ils ont recommencé avec vigueur leur attaque dès dimanche dernier.

» Ils ont été de nouveau repoussés avec une perte de 40 tués et blessés.

» Les pertes anglaises ont été de 2 tués et 3 blessés. »

Cronje en route pour Capetown

Londres, 1er mars. — On mande de Capetown, au *Daily Mail* :

« Le général Cronje, sa femme, sa famille et une partie des prisonniers boërs sont en route pour Capetown. Les autres iront à Kimberley.

» Le général Cronje sera interné à bord du navire de guerre *Doris*. »

Londres, 1er mars. — Une dépêche de Capetown au *Daily Mail*, assure que le général Cronje s'est opposé jusqu'à la dernière minute à la capitulation. C'est un Conseil de guerre, dans lequel il a été mis en minorité, qui l'a forcé de se rendre.

Pas de médiation

Londres, 1er mars. — Le correspondant du *Standard* à Berlin dit que l'Allemagne ne prendra jamais l'initiative d'une médiation.

Les renforts

Londres, 1er mars. — Plus de 2,500 hommes de l'armée régulière sont partis, hier, pour l'Afrique du Sud à bord de trois transports.

Londres, 1er mars. — Les régiments formant la 8e division, à l'exception des batteries d'artillerie, ont reçu, hier soir, l'ordre de se tenir prêts à s'embarquer pour l'Afrique du Sud.

Une interview du docteur Leyds

Bruxelles, 1er mars. — L'état de santé du docteur Leyds l'a empêché de recevoir les journalistes. Son représentant a déclaré que le docteur considère la capitulation de Cronje comme un évènement remarquable, mais qu'elle n'est pas irréparable. Il y a encore 90.000 Boërs sous les armes, et leur succès final est plus que jamais assuré.

Une épée d'honneur au général Cronje

Paris, 1er mars. — L'*Intransigeant* a recueilli ce matin, pour l'épée d'honneur du général Cronje, 1.294 fr. 15 centimes, ce qui fait avec la première liste, un total de 1,794 fr. 15.

Le chocolat de la Reine

Queenstown, 1er mars. — Toutes les troupes ici, ont maintenant reçu le chocolat de la Reine.

LES CATHOLIQUES ANGLAIS

et la guerre du Transvaal

Paris, 1er mars. — L'*Agence Havas* publie la dépêche suivante que nous reproduisons à titre documentaire et sous les plus expresses réserves :

« Londres, 28 février. — Une réunion de catholiques anglais a eu lieu hier à Londres, afin d'étudier la question des mesures à prendre pour décider le Vatican à faire cesser les attaques de l'*Osservatore Romano* contre l'Angleterre au sujet de la guerre sud-africaine.

« A cette réunion, on a lu une lettre au cardinal Rampolla, répondant à une protestation que lui avait adressée le duc de Norfolk contre les allégations de l'*Osservatore Romano*.

« Dans cette lettre, le cardinal Rampolla dit qu'il ne faut pas attribuer au Saint-Siège les jugements portés par l'*Osservatore Romano*.

» Le Pape, comme vicaire du Christ, ne désire que la cessation des hostilités.

» Les assistants ont voté une résolution déclarant qu'ils s'inclinent devant la décision du Saint-Siège en ce qui concerne les affaires de foi, mais en ce qui concerne le gouvernement civil de leur pays ils se rangent du côté de leurs compatriotes. »

VOIR les Nouvelles de la Dernière Heure à la — Page 2 —

DRAME ETRANGE

Le *Matin* nous donne des détails émouvants sur un drame bien étrange, en vérité, qui s'est déroulé, il y a quelques jours, dans un coquet pavillon de la rue de Chézy, à Neuilly-sur-Seine :

Dans ce pavillon habitaient une petite rentière, Mme veuve D..., son fils Frédéric, âgé de 27 ans, architecte, et sa nièce Mlle Marthe C..., qui venait d'atteindre sa vingtième année.

Tout jeunes, Marthe et Frédéric avaient les mêmes professeurs, partageaient les mêmes jeux. Ils s'attachèrent rapidement l'un à l'autre et lorsqu'ils avancèrent en âge, leur affection enfantine fit place à un profond amour. Ils avouèrent leur passion à Mme D..., qui ne se montra nullement contrariée et donna sans hésitation son consentement au mariage.

Au mois de novembre dernier, les fiançailles eurent lieu. L'union des jeunes gens devait s'accomplir dans la deuxième quinzaine de février.

Au milieu de janvier, Frédéric tomba subitement malade et le 26 du même mois, à 11 heures du soir, il succombait à une congestion pulmonaire.

Marthe était restée au chevet du moribond jusqu'au dernier moment. Sa douleur fut telle, que sa tante, craignant pour sa raison, dut l'éloigner le lendemain même de la mort de son fiancé et l'envoya chez une de ses amies, rue de Windsor.

Pendant quelques jours, la jeune fille resta abîmée dans sa douleur. Aux personnes qui essayaient de lui remonter le moral, elle répondait invariablement : « Mon fiancé, avant de me quitter, m'a promis de ne pas m'abandonner. Quelques instants avant de mourir, alors qu'il avait encore sa pleine raison, il m'a dit : — Ne pleure pas, ma chérie, notre union aura lieu quand même. Je viendrai te chercher dans un mois. Tu m'attendras dans la chambre, à l'heure à laquelle j'aurai rendu le dernier soupir. Je t'emporterai et nous serons unis dans l'éternité. »

Pour ne pas aviver le chagrin de Mme D..., on ne lui répéta pas ces propos auxquels, en raison de la surexcitation de la pauvre enfant, on n'attacha, d'ailleurs, pas grande importance.

Et, en effet, Marthe parut se calmer et, lundi dernier, elle consentit à retourner rue de Chézy.

Frédéric, nous l'avons dit, avait rendu le dernier soupir le 23 janvier, à 11 heures du soir.

Vendredi dernier, un mois jour pour jour après la mort de son fiancé, Marthe se montra plus sombre encore qu'à l'ordinaire. Après le déjeuner, prétextant un malaise, elle monta dans sa chambre et n'en bougea pas de la journée. Le soir, vers 11 heures, avant de se coucher, Mme D... se rendit chez sa nièce pour prendre de ses nouvelles et s'assurer qu'elle ne manquait de rien.

La porte était ouverte. Mme D..., avant d'entrer, jeta un coup d'œil dans la pièce et s'arrêta stupéfaite.

Marthe ne l'avait pas entendue. Elle était assise dans un fauteuil le visage décomposé, les yeux fixes sur la pendule. Elle avait quitté ses vêtements de deuil pour revêtir la robe qu'elle portait le jour des fiançailles et avait au doigt sa bague de fiancée.

Il était alors 11 h. moins 5. A ce moment un violent coup de vent ouvrit la fenêtre, mal fermée. La lampe placée sur la table nuit s'éteignit. L'obscurité se fit complète.

Mme D... s'approcha de sa nièce qui était restée immobile et la toucha légèrement à l'épaule. Avant qu'elle eût proféré une parole, un strident cri d'angoisse, de terreur se fit entendre, suivi immédiatement de la chute d'un corps.

Affolée, Mme D... appela à l'aide. La bonne accourut avec de la lumière. Marthe gisait sur le tapis, inanimée. Un médecin, mandé en toute hâte, ne put que constater le décès. L'infortunée jeune fille était morte de peur.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 1er mars 1900

La séance est ouverte à 2 heures 20, sous la présidence de M. Deschanel.

M. l'amiral Rieunier, parlant sur le procès-verbal, dit que M. Lockroy a protesté hier contre une phrase de son discours. J'avais dit, déclare M. l'amiral Rieunier, que M. Lockroy avait été trompé moralement par un de ses employés, comme je l'avais été moi-même, matériellement ; voilà tout.

LE BUDGET DE LA MARINE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de la marine.

M. l'amiral Rieunier reprend la lecture de son discours interrompu hier. (Exclamations à gauche).

Il compare nos forces navales avec celles de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie et des autres puissances navales.

L'amiral Rieunier préconise la construction de gros cuirassés d'escadre et à l'appui de son opinion il cite encore l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne, etc.

Il est impossible de le suivre dans ses développements, les trois quarts de ses paroles étant mâchonnées et se perdant dans le bruit des conversations particulières. On saisit seulement par-ci par-là quelques lambeaux de phrases.

A un moment il reproche à M. Lockroy d'avoir formulé des critiques de nature à enlever la confiance à nos marins. Puis il discute le rapport de M. Delaporte dont il conteste l'exactitude.

Il accuse la majorité de jeter le découragement parmi les officiers de marine. (Exclamations à gauche). — Cris : Ah ! Ah !

L'amiral Rieunier. — Eh ! bien quoi ! Ah ! (Rires). Les marins ne sont pas électeurs ; vous ne vous occupez pas d'eux ou vous jetez parmi eux le découragement. Savez-vous combien depuis le 1er novembre 1899 jusqu'au 31 janvier 1900 ont quitté le service ? Voici le ré-